



## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION MORGANE**

**Samedi 13 mai 2023 à - 10h00**

**Brigneau – Moëlan sur mer - Finistère**

**Présents** : Blandine Devoue, Claudine Ducol, Dominique Gontier, Erwan Grossmann, Pierre Grossmann, René Grossmann, Pierrette Usseglio et de nombreux membres de l'association Morgane

**Pouvoirs** : Catherine de Grissac à Blandine Devoue ; Fanny Grossmann à René Grossmann

**Absente** : Catherine Cavelier

L'assemblée générale 2023 s'est déroulée en présence de nombreux membres de l'association dans le cadre des manifestations des 20 ans de l'association Morgane et du partenariat avec l'Association Sénégalaise de l'Ecole Moderne.

### **I – Présentation du rapport moral et d'activités sur 2021 et 2022 :**

Document présenté par Blandine Devoue, présidente de l'association. Il est voté à l'unanimité des présents et représentés.

### **II – Présentation du livret des activités de l'association Morgane**

Pierre

### **III - Rapport financier sur 2021 et 2022 : présenté par Pierre Grossmann, trésorier**

Pierre

### **IV - 20 années d'actions de l'association Morgane en partenariat avec l'ASEM**

Les 13 et 14 mai 2023 ont réuni une centaine de personnes réparties sur les deux journées.

Une seule fausse note à déplorer, l'absence de Papa Meïssa Hanne, président de l'ASEM, notre invité d'honneur pour ces moments exceptionnels. Son visa lui a été refusé par le Consul de France à Dakar sans aucune raison valable. Tout son dossier était complet tant de son côté que du nôtre, toutes les pièces requises ont été remises. Nous avons fait appel de cette décision auprès de la commission des recours. Nous avons fourni tous les documents demandés. Retour : refus au motif de risque d'immigration !!! Nous sommes très en colère et avons honte de cette attitude face à un homme venu de nombreuses fois en France, ayant déjà obtenu 15 visas, étant venu 25 fois en France et connu du monde entier dans le réseau de la pédagogie Freinet. Nous sommes décidés à ne pas en rester là et vous tiendrons au courant de notre recours auprès du tribunal administratif.

Heureusement la technique nous a permis d'être en visioconférence entre la Bretagne et Dagana et l'interview mené par Claudine Ducol et Sylvain Hannebique a pu se dérouler. Même si les conditions n'étaient pas aussi optimales les membres de l'association Morgane présents ont pu échanger avec Papa Meïssa à travers son livre « Pédagogie Freinet au Sénégal, de Diawar à Ricotte » coécrit avec Cheikh Makhfousse Seck, éditions L'Harmattan.

En assemblée générale, le rapport moral et d'activités et le rapport financier ont été validés à l'unanimité. Julien Soria, l'architecte de la Maison de la Culture Oumar Sarr a répondu aux questions des présents.

Les « 365 petits mots pour Blandine » lu par son autrice Isabelle Pinçon, accompagnée au violoncelle par Armel Gontier constituèrent un autre moment d'émotion où la mémoire de Morgane transparissait autour de « l'île et des bornes ». Tous les jours pendant un an Isabelle a envoyé un petit mot à Blandine partageant la douleur de l'absence. Ces textes ont fait l'objet d'une édition.

Puis les nombreuses vidéos réalisées au Sénégal ont été présentées ; toujours intéressant de revenir sur les actions passées suscitant les questions des participants.

Le clou de la soirée fut le magnifique concert donné en soirée par le groupe **Bako Combe** qui a entraîné tous les participants dans des danses liant l'Afrique et la Bretagne !

Dimanche matin était consacré à la traditionnelle dégustation-vente de vins de nos amis vignerons de Montlouis au profit de l'association. Grand succès avec 1 117 bouteilles vendues et une belle recette pour l'association Morgane.

Les festivités se sont terminées autour de la dégustation de galettes permettant de nombreux échanges dans « la queue » devant les billigs de M. Hartmann.

Une exposition de 44 panneaux retraçant l'origine, l'histoire et les actions de l'association Morgane était à disposition des visiteurs dans la grande salle de l'usine.

Un grand merci aux propriétaires de ce lieu magique mis à notre disposition et qui a réjoui tous ceux qui ont pu en profiter.

#### **V – La maison de la culture Oumar Sarr inaugurée fin décembre 2022**

Les manifestations ont été présentées aux présents à travers les témoignages de ceux qui étaient présents à Dagana et par les documents vidéo. Cet événement restera essentiel dans la vie de nos associations.

#### **VI – Les projets de formation sont à travailler avec l'ASEM et le directeur de l'école Célestin Freinet.**

Sylvain Hannebique est d'accord pour encadrer un stage sur le thème de la citoyenneté à l'école et des droits de l'enfant.

#### **VII – Composition du Bureau de l'association pour l'année à venir**

Présidente	Blandine DEVOUGE
Secrétaire	Nadège OGER-BUCHLE
Trésorier	Pierre GROSSMANN

**L'Assemblée Générale est close à 12h30**